



Marie-Hélène TRIC

Président de la 1ère section de la Commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers, Marie-Hélène TRIC est membre de la Commission

des sanctions de l'AMF.

Président du jury de l'examen d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes. Président de la commission RTE. Marie-Hélène TRIC était auparavant conseiller à la chambre commerciale de la Cour de cassation pendant 10 ans.

Magistrat - Conseiller honoraire à la Cour de cassation.

Marie-Hélène TRIC occupe successivement les postes suivants :

- Janvier 1967 à juin 1969 : Ecole Nationale de la magistrature.
- Juin 1969 à déc. 1976 : Juge au tribunal de grande instance de Nantes.
- Janvier 1977 à sept. 1977 : Maître de conférences à l'ENM : Direction d'études de la fonction du siège.
- Septembre 1977 à fév. 1982 : Premier juge puis Vice-président au tribunal de grande instance d'Angers.
- Février 1982 à sept. 1988 : Conseiller à la cour d'appel d'Angers.
- Septembre 1988 à nov. 1993 : Président du tribunal de grande instance du Mans.
- Novembre 1993 à mai 1998 : Président de chambre à la cour d'appel de Paris.
- Mai 1998 à sept. 2008 : Conseiller à la cour de cassation, chambre commerciale.